



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
9 mai 2003  
Français  
Original: anglais

**Session annuelle de 2003**  
6-20 juin 2003, New York  
Point 12 de l'ordre du jour provisoire  
**FNUAP**

**Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)**

**Principaux aspects du programme et partenariats\***

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction par la Directrice exécutive . . . . .	1–6	2
I. Principaux éléments du programme . . . . .	7–54	3
A. Santé en matière de procréation . . . . .	7–34	3
B. Stratégies en matière de population et de développement . . . . .	35–45	16
C. Plaidoyer . . . . .	46–51	21
D. Transition . . . . .	52–54	22
II. Partenariats . . . . .	55–73	23
A. Partenariats au niveau des pays . . . . .	57–60	24
B. Partenariats au niveau régional . . . . .	61	26
C. Partenariats au niveau mondial . . . . .	62–73	27
III. Recommandation . . . . .	74	33

\* La collecte et l'analyse des données nécessaires à la présentation d'informations actualisées au Conseil d'administration ont retardé la communication du présent document.



## **Introduction par la Directrice exécutive**

1. Confronté, en 2002, à des difficultés particulières, le FNUAP a bénéficié, au cours de la même période, d'un appui exceptionnel. Parallèlement à un changement de l'environnement politique, le Fonds a vu se réduire les ressources destinées à la population et au développement. Plus concrètement, la perte de la contribution d'un important donateur, d'un montant de 34 millions de dollars, a gravement compromis l'application du programme. Toutefois, ces défis n'ont fait que renforcer la volonté du Fonds de mener à bien sa mission, qui consistait à aider les pays à mettre en application le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et à réaliser les objectifs de développement du Millénaire. Tout aussi résolument, le Fonds s'était aussi fixé pour objectif de renforcer ses relations de partenariat avec les pays de programme et les donateurs, les organisations multilatérales et bilatérales, les parlementaires, la société civile, dont les organisations non gouvernementales et les institutions universitaires, et le secteur privé, y compris les fondations privées.

2. Dans sa décision 2002/5, qui marquait un soutien sans précédent au Fonds, le Conseil d'administration a souligné que, pour pouvoir s'acquitter efficacement de son mandat, le FNUAP avait besoin d'un solide appui politique et financier ainsi qu'un financement de base accru, stable et prévisible. Il a encouragé tous les pays à accroître, dans l'esprit du Consensus de Monterrey, leur appui au FNUAP, notamment en renforçant la sensibilisation et le financement, en particulier pour ce qui est des ressources de base du Fonds. On soulignera également l'appui spontané et populaire de la campagne dénommée « 34 millions d'amis ». Lancée par deux Américaines, cette campagne a profondément touché le FNUAP ainsi que ses amis et ses partenaires à travers le monde. Les deux femmes susmentionnées, qui opéraient à partir de leur domicile, ont adressé à des amis, des clubs et des réseaux, des courriers électroniques invitant tout un chacun à faire don au FNUAP d'au moins un dollar pour l'aider à combler son déficit. À ce jour, le Fonds a reçu de quelque 100 000 Américains et ressortissants d'autres pays plus d'un million de dollars. Nous sommes heureux de signaler qu'un montant d'environ 500 000 dollars prélevé sur les recettes de cette campagne a été affecté à la prévention et au traitement de la fistule obstétrique en Afrique subsaharienne, dans les 12 pays suivants : Bénin, Éthiopie, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Tchad et Zambie.

3. Le Programme d'action de la CIPD et l'action du FNUAP ont également reçu l'appui sans faille des instances suivantes : la Conférence parlementaire internationale sur l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue à Ottawa (Canada) en novembre 2002; la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique, tenue à Bangkok (Thaïlande) en décembre; et, récemment, la trente-sixième session de la Commission de la population et du développement. En outre, le Groupe des 77 et la Chine, le Groupe régional africain et d'autres entités ont exprimé leur soutien résolu au FNUAP dans nombre d'instances. Il convient de noter que le Groupe des 77 et la Chine ont aussi exprimé leur ferme appui au FNUAP dans des correspondances adressées au donateur qui avait décidé de ne pas octroyer de ressources au Fonds. Le soutien au FNUAP s'est également concrétisé par l'augmentation continue du nombre de donateurs, passé de 102 pays en 2000 à 135 en 2002, groupe auquel il faut ajouter le Fonds Mars.

4. Comme par le passé, le Fonds s'est essentiellement attaché à mettre en oeuvre les programmes de pays et les programmes sous-régionaux approuvés par le Conseil d'administration, en continuant d'accorder un rang de priorité élevé au renforcement de la gestion axée sur les résultats et à l'efficacité organisationnelle. En 2002, les dépenses de programmes ont atteint un de leurs plus hauts niveaux, soit au total 203 600 000 dollars pour les programmes de pays et le programme multinational. Ces programmes ont été exécutés dans les trois principaux domaines d'activité du Fonds : a) la santé en matière de procréation, y compris la planification familiale et l'hygiène sexuelle; b) les stratégies relatives à la population et au développement; et c) le plaidoyer. Comme auparavant, l'essentiel des ressources a été consacré aux activités relatives à la santé en matière de procréation. L'Afrique subsaharienne a absorbé 36 % de l'aide au titre des programmes, l'Asie et le Pacifique 31,3 %, les États arabes et l'Europe 11,7 % et l'Amérique latine et les Caraïbes 10,7 % (tous les chiffres de 2002 sont provisoires; pour plus d'informations, prière de se reporter à l'aperçu statistique figurant dans le document DP/FPA/2003/4, Part I, Add.1).

5. Grâce à une campagne intensive de collecte de fonds et à la générosité des gouvernements donateurs, le FNUAP a pu faire face à l'important déficit de ses ressources ordinaires. Au début de 2002, les scénarios de revenus, qui prévoyaient de 220 millions à 260 millions de dollars, apparaissaient peu favorables. Toutefois, l'augmentation des contributions de plusieurs grands donateurs – Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède et Suisse –, les taux de change favorables et la campagne « 34 millions d'amis » ont permis de combler partiellement le déficit. Le chiffre provisoire des revenus du Fonds provenant des ressources ordinaires et d'autres ressources s'établit, pour 2002, à plus de 373 millions de dollars – montant supérieur aux premières prévisions de l'année –, contre 397 millions de dollars en 2001. La situation des ressources ordinaires du Fonds demeurant critique, des efforts soutenus devront être consentis pour accroître le volume du financement. L'augmentation et la stabilisation du niveau des ressources ordinaires et l'accroissement du nombre des donateurs permettront au FNUAP de mieux aider les pays de programme à atteindre les objectifs de la CIPD et les objectifs de développement du Millénaire (voir aussi les documents DP/FPA/2003/4, Part II, pour un rapport de synthèse sur le Plan de financement pluriannuel, et DP/FPA/2003/6, pour les engagements de financement).

6. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer mon appréciation et ma gratitude à tous les États Membres, au Conseil exécutif et aux autres partenaires de développement du Fonds, dont la société civile, les organisations non gouvernementales et les fondations privées, pour leur générosité et leur appui constant.

## **I. Principaux éléments du programme**

### **A. Santé en matière de procréation**

7. Dans le message qu'il a adressé à la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique, le Secrétaire général a clairement souligné le caractère primordial des questions relatives à la population et à la santé en matière de

procréation, en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

Encadré 1

**Population et objectifs de développement du Millénaire**

« Les objectifs de développement du Millénaire – particulièrement l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim – ne pourront être atteints que si l'on s'attaque résolument aux problèmes de la population et de la santé en matière de procréation. Il faudra, à cet égard, mieux promouvoir les droits des femmes et investir davantage dans les domaines de l'éducation et de la santé, notamment la santé en matière de procréation et la planification familiale. »

- Message du Secrétaire général, Kofi Annan, à la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique, Bangkok (Thaïlande), 16 décembre 2002.

8. Tout au long de l'année 2002, le FNUAP a continué d'aider les pays à mettre en application le Programme d'action de la CIPD, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès à l'information et aux services relatifs à la santé en matière de procréation, notamment en vue de la prévention du VIH/sida. La programmation du Fonds a essentiellement porté sur le renforcement des capacités nationales dans le domaine des stratégies relatives à la population et au développement, le plaidoyer en faveur de la réalisation des objectifs de la CIPD et des objectifs de développement du Millénaire ainsi que l'appui à la réalisation de ces objectifs, et la promotion d'un environnement propice à l'instauration de l'équité et de l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.

**Planification familiale**

9. La planification familiale, qui s'inscrit dans le cadre général de la santé en matière de procréation et de l'hygiène sexuelle, est un élément clef de l'appui que le Fonds apporte aux programmes de pays. L'assistance du FNUAP porte notamment sur la prestation de services, le plaidoyer, la concertation sur les mesures à prendre, la formation des prestataires et des gestionnaires de services, la fourniture de produits contraceptifs et la gestion logistique. Comme le souligne le Programme d'action de la CIPD, les programmes de planification familiale ne fonctionnent jamais aussi bien que lorsqu'ils sont intégrés ou liés à des programmes de santé en matière de procréation qui répondent à un ensemble cohérent de besoins sanitaires et lorsque les femmes sont pleinement associées à la conception, à la gestion et à l'évaluation des services. La planification familiale n'a pas été suffisamment mise à contribution pour réduire la mortalité maternelle et prévenir les infections sexuellement transmissibles, dont le VIH. Il reste encore des défis à relever dans plusieurs domaines : l'amélioration de la qualité des services de planification familiale et l'intégration des composantes de la santé en matière de procréation; l'instauration d'un environnement favorable; l'offre d'un plus grand choix de méthodes économiques et sûres; l'amélioration de l'accès aux services pour les catégories marginalisées et insuffisamment desservies de la population. Il convient de signaler que les organisations non gouvernementales ont joué un rôle clef

consistant à suppléer aux services fournis par le secteur public et à améliorer la qualité des services de planification familiale. En 2002, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds a élaboré à l'intention des prestataires et des gestionnaires des soins de santé des directives simplifiées qui ont été largement diffusées.

### **Qualité des soins**

10. La plupart des initiatives visant à améliorer la qualité des soins de santé en matière de procréation sont généralement axées sur « l'offre », à savoir la formation des prestataires, la disponibilité des approvisionnements, le respect des normes techniques et la modernisation des services sanitaires. L'expérience montre cependant que pour diverses raisons, telles que l'absence d'un accès direct à des informations et à des services fiables, la mauvaise qualité des services fournis aux clients par les prestataires, le fait que les clients ignorent leurs droits, la diminution des ressources et l'inadaptation des services aux besoins des clients, les communautés n'utilisent pas les services qui sont mis à leur disposition. En outre, la persistance des inégalités entre les sexes compromet l'accès des femmes et des filles aux services, à l'éducation et à l'information sanitaires. Même lorsqu'ils peuvent bénéficier de soins de santé appropriés, les clients n'ont pas toujours accès, dans les domaines de l'hygiène sexuelle et de la santé en matière de procréation, aux informations et aux services qui leur permettraient d'opérer des choix susceptibles de leur assurer une existence plus saine et plus productive. Le droit des usagers et notamment des communautés à exiger des services de qualité et la marginalisation fréquente des femmes n'ont pas été suffisamment pris en compte dans les initiatives prises pour renforcer l'efficacité des services de santé en matière de procréation.

11. Pour rechercher des solutions à ces problèmes, le FNUAP anime une coalition de partenaires des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales, dans le cadre d'un projet mondial visant à améliorer la qualité des soins de santé en matière de procréation dans six pays : Inde, Kirghizistan, Mauritanie, Népal, Pérou et République-Unie de Tanzanie (voir aussi l'encadré 8). Financée par la Fondation des Nations Unies, l'initiative vise à mobiliser les communautés afin que les usagers, particulièrement les femmes, puissent intervenir avec plus de poids, aux côtés des prestataires de services et des responsables locaux, pour obtenir des services de santé en matière de procréation accessibles, efficaces et adaptés à leurs besoins et à leurs préoccupations. Le postulat du projet est que des usagers bien informés des questions relatives à la santé en matière de procréation et de leurs droits dans ce domaine seront en mesure non seulement de mieux communiquer individuellement avec les prestataires de services, mais aussi de mobiliser leurs communautés en vue du changement. L'initiative vise à aider les pouvoirs publics, aux niveaux local et national, à mettre en oeuvre des programmes efficaces de santé en matière de procréation, dans un environnement décentralisé. Cette démarche, qui consiste à faire participer les femmes et à favoriser le renforcement des partenariats entre les communautés, les prestataires de services et les décideurs, est au centre des idées énoncées dans le Programme d'action de la CIPD et des principales mesures préconisées dans le cadre de l'évaluation des cinq années qui ont suivi la CIPD (CIPD+5). Elle s'avère en outre indispensable à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

### Maternité sans risques

12. Assurer une maternité sans risques, c'est veiller à ce que toutes les femmes reçoivent les soins dont elles ont besoin tout au long de la grossesse et au moment de l'accouchement. Chaque année, plus de 500 000 femmes meurent de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement, le drame étant que l'on pourrait éviter la presque totalité de ces décès. La réduction de la mortalité maternelle et la maternité sans risques constituent un domaine d'action prioritaire pour le FNUAP. Dans le cadre de sa mission de promotion de la santé en matière de procréation, le Fonds appuie des interventions en faveur de la maternité sans risques dans quelque 90 pays. Pour guider cette action dans les pays en développement, il a adopté une stratégie à trois volets consistant à : faire bénéficier toutes les femmes, pendant la grossesse et au moment de l'accouchement, de l'assistance d'un personnel qualifié et d'un système d'orientation efficace; assurer des soins obstétriques d'urgence aux femmes qui présentent des complications; et répondre aux besoins qui subsistent en matière de planification familiale.

13. Le FNUAP fait partie d'un certain nombre d'organisations qui ont reçu de la Bill and Melinda Gates Foundation une subvention qui devrait contribuer à faire de la maternité sans risques une réalité. En collaboration avec le programme dénommé « Prévention de la mortalité et de l'invalidité maternelles » (Averting Maternal Death and Disability Program) de l'Université Columbia, le FNUAP met en oeuvre en Inde, au Maroc, au Mozambique et au Nicaragua des projets visant à promouvoir la disponibilité et l'utilisation des services obstétriques d'urgence. En 2002, ces quatre pays de programme ont enregistré des progrès dans la réalisation de ces objectifs. L'on s'est attaché à améliorer la collecte des données et l'instauration de partenariats entre les équipes de projet et les autres donateurs. Le Fonds collabore avec de hauts responsables gouvernementaux aux niveaux national et régional. La démarche adoptée a aussi permis aux décideurs de mieux appréhender les résultats concrets des projets.

#### Encadré 2

##### **Faire de la maternité sans risques une réalité**

En **Inde**, le FNUAP s'emploie à améliorer l'accès aux services obstétriques d'urgence et à promouvoir la qualité et l'utilisation de ces services dans sept districts de l'État de Rajasthan. Soixante-dix-neuf centres médicaux ont été restaurés et rénovés. Trente-deux équipes, constituées chacune d'un médecin et d'un infirmier, ont assuré une formation à la prestation de soins obstétriques d'urgence. Les stagiaires ont déclaré que cette formation les avait mis en confiance pour traiter les cas obstétriques d'urgence au sein de leurs établissements et avait relevé le moral du personnel, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des soins. Le FNUAP et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont collaboré à l'élaboration d'un module de formation aux soins obstétriques d'urgence. Par ailleurs, le FNUAP collabore avec la Banque mondiale et le Gouvernement de l'État de Rajasthan à la mise en oeuvre d'un projet visant à moderniser les hôpitaux à l'échelle des districts et des sous-districts. Au Maroc, le projet national appuyé par le FNUAP était axé sur le suivi et l'évaluation des soins obstétriques

d'urgence, tandis que le projet régional avait pour objectifs de favoriser l'accès aux services obstétricaux d'urgence et d'en améliorer la qualité.

Au **Mozambique**, les activités du projet ont surtout intéressé la province de Sofala où la mortalité maternelle est élevée et les moyens matériels insuffisants. Aux niveaux rural, provincial et central, on procède à la rénovation des hôpitaux et à leur dotation en personnel et en équipement afin de pouvoir y assurer des soins obstétricaux et néonataux complets. Le projet vise aussi à assurer le transfert, dans des centres mieux équipés, des femmes qui présentent des complications obstétricaux. Une formation a été dispensée aux sages-femmes, aux infirmiers en pédiatrie, aux techniciens en chirurgie et aux médecins. Au Nicaragua, une évaluation complète des besoins de 138 centres médicaux publics et privés a été réalisée. Des outils spéciaux d'analyse et d'évaluation ont été mis au point. Les régions présentant les taux de mortalité maternelle les plus élevés ont été identifiées. Dans un premier temps, le projet sera axé sur la restauration des hôpitaux et des centres médicaux dans ces régions.

14. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, le FNUAP s'emploie à renforcer les capacités et à promouvoir la disponibilité et l'utilisation des services de soins obstétricaux d'urgence. On a procédé à une évaluation des besoins au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal. Les résultats de ces évaluations ont été présentés en novembre dans un rapport intitulé *Using Indicators to Programme for Results*, qui sert à mobiliser les ressources nécessaires au financement des projets. En 2002, un cours par correspondance intitulé *Reducing Maternal Deaths: Selecting Priorities, Tracking Progress* a été mis au point et publié en français et en espagnol. Le FNUAP a également élaboré la deuxième édition de *Maternal Mortality Update*, ainsi qu'un manuel rendant compte des enseignements tirés en Afrique de l'Ouest et un aide-mémoire à l'intention des gestionnaires de programme. Au sein d'un groupe de travail sur la réduction de la mortalité maternelle en Amérique latine et dans la région des Caraïbes, le FNUAP a contribué à la formulation d'un document stratégique régional sur la mortalité maternelle. La stratégie retenue aidera les pays à concevoir de meilleures politiques et de meilleurs programmes susceptibles de favoriser la généralisation de la grossesse sans risques.

#### **Prévention du VIH/sida**

15. Le FNUAP fait de la prévention la pièce maîtresse de ses activités de lutte contre le VIH/sida. Sa stratégie en la matière, qui consiste à promouvoir l'hygiène de la procréation, les droits en matière de procréation et l'égalité entre les sexes dans plus de 140 pays, vise essentiellement à prévenir l'infection au VIH chez les jeunes et les femmes enceintes et à appuyer les initiatives tendant à généraliser l'usage des préservatifs. En 2002, il a intensifié sa lutte contre l'épidémie, assumant de plus grandes responsabilités dans l'élaboration d'une intervention vigoureuse et coordonnée à l'échelle du système. Il a créé un service s'occupant du VIH/sida au sein de sa Division de l'appui technique, élaboré des directives d'orientation, qu'il a diffusées auprès de l'ensemble de son personnel, et apporté un appui renforcé à des activités d'ordre national, notamment la participation aux groupes thématiques sur

le VIH/sida. Désigné par le système des Nations Unies chef de file de ses activités dans deux domaines d'intervention essentiels, à savoir les jeunes et la diffusion de préservatifs, il s'est félicité à ce titre et en tant que coparrain d'ONUSIDA, des recommandations formulées à l'occasion de l'évaluation quinquennale récente du Programme, approuvées par le Conseil de coordination de celui-ci, en particulier celles mettant l'accent sur : l'action à mener au niveau national en termes de leadership et de sensibilisation à des mesures efficaces contre l'épidémie; les informations stratégiques nécessaires pour guider les efforts des partenaires; le dépistage de l'épidémie, le suivi de son évolution, l'évaluation de son ampleur et les mesures prises pour la juguler, l'engagement de la société civile et l'instauration de partenariats; et la mobilisation d'un appui financier, technique et politique.

16. Le FNUAP plaide en faveur d'une large gamme de mesures préventives (abstinence, retardement du début de l'activité sexuelle, comportement sexuel moins risqué, cessation des rapports sexuels avec des partenaires multiples et utilisation correcte et continue de préservatifs, par exemple). Au niveau local, ces mesures sont intégrées dans l'approche « A, B, C » (« Abstain, be faithful and use condoms »), qui encourage l'abstinence, la fidélité et l'utilisation de préservatifs. En 2002, ce travail de base a été mené à bien et suivi d'une campagne de sensibilisation des dirigeants et des décideurs de quatre pays d'Afrique (Kenya, Mali, Niger et République-Unie de Tanzanie), qui ont été encouragés à consolider leurs politiques, leurs ressources et leurs programmes de prévention à l'intention des jeunes. En Amérique latine et dans les Caraïbes, une stratégie régionale a été formulée conformément aux orientations stratégiques du Fonds relative au VIH/sida; elle sera lancée officiellement en 2003. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, le Fonds s'attachera spécialement à poursuivre ses efforts de prévention de l'infection au VIH, les projections indiquant que 40 % des nouvelles infections se produiront dans la région au cours des huit prochaines années. Enfin, avec l'appui du Fonds pour le développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), il a établi un partenariat régional qui a pour but de sensibiliser davantage aux MST et au VIH/sida et de renforcer les efforts qui sont faits au Liban, au Maroc, en République arabe syrienne, en Somalie, au Soudan, au Yémen et dans le territoire palestinien occupé pour juguler l'épidémie du VIH/sida (voir aussi encadré 7).

17. Dans la Fédération de Russie, un projet visant à aider les adolescents et les jeunes à mieux s'informer et à éviter l'infection au VIH prévoit des activités de sensibilisation, d'éducation par les pairs et de mobilisation des collectivités, ainsi que l'élaboration de politiques et de mesures législatives. Au Bangladesh, 10 ministères ont incorporé des informations sur le moyen de prévenir les MST et l'infection au VIH dans des modules de formation, et les chefs religieux, désormais conscients de l'importance des ravages que l'épidémie pourrait entraîner, sont disposés à s'impliquer dans des activités de prévention. En Haïti, le Fonds fait porter l'essentiel de ses efforts sur la prévention du VIH/sida chez les jeunes et les adolescents. Ses activités de sensibilisation consistent à assurer une éducation par les pairs et à diffuser des informations et des matériaux encourageant à mener un mode de vie sain. En Érythrée, il s'emploie à répondre aux besoins du pays en axant ses activités de prévention sur les populations les plus vulnérables, notamment les prostituées et leurs clients. Au Botswana, des organisations professionnelles telles que l'Alliance des unions chrétiennes féminines mènent des activités d'éducation par les pairs, et certaines églises ont commencé à s'occuper de dispensaires

spécialisés dans l'hygiène sexuelle et l'hygiène de la procréation à l'usage des adolescents.

18. L'un des grands problèmes concernant la lutte contre le VIH/sida consiste à bien coordonner les interventions des organismes des Nations Unies, de manière que les pays reçoivent le soutien à long terme dont ils ont besoin pour accéder à des ressources suffisantes, que des politiques et programmes efficaces permettent de prévenir de nouvelles infections au VIH et, en définitive, que l'épidémie soit enrayée et inversée. Le Fonds s'emploie donc vigoureusement à cette fin, de concert avec ONUSIDA et d'autres partenaires, à satisfaire aux besoins des pays et à s'occuper de leurs priorités.

### **Fistules de l'appareil génital**

19. Le FNUAP s'est associé avec la Fédération internationale d'obstétrique et de gynécologie, le programme de lutte contre la mortalité et les incapacités maternelles de l'Université Columbia et un certain nombre d'autres organisations pour mener une campagne mondiale de prévention et de traitement des fistules de l'appareil génital en Afrique subsaharienne. Cette campagne, qui doit durer deux ans, a été lancée à Addis-Abeba (Éthiopie) en octobre 2002, à la deuxième réunion du Groupe de travail pour la prévention et le traitement des fistules de l'appareil génital, qui se compose de plus de 60 experts. Les fistules de l'appareil génital, qui sont les plus graves de toutes les incapacités liées à la grossesse, touchent tous les ans entre 50 000 et 100 000 femmes, dont un grand nombre vivent cachées dans des villages reculés. Au-delà de leurs conséquences physiques graves, elles ont des conséquences désastreuses sur le statut social des jeunes filles et des femmes qui en sont victimes. Malheureusement, dans de nombreuses régions, aucun service n'en assure le traitement.

20. La campagne, qui est financée par le FNUAP, vise à sensibiliser les collectivités aux causes et aux conséquences des fistules, à fournir aux centres médicaux les fournitures dont ils ont besoin et à apprendre au personnel médical à opérer les malades et à leur dispenser des soins postopératoires. Le Fonds y sera amené à fournir un appui financier et technique aux centres de traitement existant dans 12 pays de l'Afrique subsaharienne, à savoir le Bénin, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Tchad et la Zambie. Par ailleurs, afin de réduire l'incidence des fistules et en collaboration avec ses partenaires, le Fonds aide à accroître la proportion de femmes recevant des soins qualifiés à l'accouchement et des soins obstétricaux d'urgence, sensibilise aux problèmes posés par le mariage et les grossesses trop précoces et facilite l'intégration sociale des filles et des femmes dont les fistules ont été soignées et de celles dont les fistules sont toujours ouvertes. Il est en outre prévu qu'il publie à la mi-2003 les résultats de la toute première évaluation de l'incidence des fistules de l'appareil génital dans les 12 pays susmentionnés. En 2002, le Gouvernement finlandais a été le premier pays donateur à appuyer financièrement les travaux du Fonds sur les fistules en lui versant une subvention de 200 000 dollars. Comme cela a été indiqué plus haut, la campagne « 34 millions d'amis » allouera environ 500 000 dollars à la lutte contre les fistules de l'appareil génital afin d'aider les femmes et les filles des 12 pays africains susmentionnés.

### **Estimation du coût des services d'hygiène de la procréation**

21. En 2002, le Fonds a entrepris d'évaluer le coût des services d'hygiène de la procréation afin, essentiellement, de valider la priorité accordée aux investissements dans ce domaine et d'évaluer le montant des investissements nécessaires et de ceux qui font défaut. Par ailleurs, les analyses économiques et financières pouvant aider les responsables de ces services à les rendre plus efficaces, plus viables et plus équitables, le Fonds établit actuellement, à l'intention des administrateurs de programme et des experts en hygiène de la procréation n'ayant pas de formation en économie, un guide informatif devant leur permettre de procéder à une analyse économique et financière de base des interventions en matière d'hygiène de la procréation.

### **Sécurité de l'approvisionnement en fournitures d'hygiène de la procréation**

22. La réalisation des objectifs du Millénaire en matière de développement relatifs à l'amélioration de la santé publique et à la lutte contre le VIH/sida dépendra en grande partie de l'existence de services d'hygiène de la procréation et de leur bon approvisionnement en fournitures adéquates. En 2002, le FNUAP a commencé à appliquer la stratégie qu'il a mise au point pour assurer au bon moment et au bon endroit un approvisionnement sûr en contraceptifs et autres fournitures de qualité. Trois ateliers régionaux, tenus respectivement en Chine, en Côte d'Ivoire et en République slovaque ont permis d'informer les représentants du Fonds et certains de leurs homologues nationaux des grandes lignes de cette stratégie. Selon les pays de programme, il y aurait de graves pénuries de fournitures d'hygiène de la procréation de première nécessité, notamment de préservatifs, indispensables pour prévenir les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/sida. En 2002, le Fonds a fourni plus de 58 millions de préservatifs à 34 pays dans le cadre de son programme mondial pour l'achat de contraceptifs. De même, dans le cadre du dispositif d'intervention d'urgence de l'ONU, il a fait parvenir, dans 33 endroits en proie à une situation d'urgence, 3 534 lots de fournitures d'hygiène de la procréation d'une valeur d'environ 1,5 million de dollars. Des organisations internationales, dont des organisations non gouvernementales telles que Médecins du monde, le Comité international de sauvetage, le Comité américain de sauvetage et Relief International, ont fait appel à ses services d'achat pour obtenir des lots de fournitures de première nécessité aux fins de leurs propres activités de secours.

23. En 2002, le FNUAP a reçu de 73 pays des demandes urgentes de fournitures d'hygiène de la procréation d'un coût total de 150 millions de dollars mais, ne disposant que de 25 millions de dollars versés par les Gouvernements britannique, canadien et néerlandais, n'a fourni de fournitures qu'à concurrence de ce montant. De nombreux pays de programme ont signé avec lui des accords de partage des coûts des contraceptifs, ce qui montre bien qu'ils sont déterminés à rendre sa stratégie de sécurisation de l'approvisionnement en fournitures d'hygiène de la procréation plus efficace et plus viable et qu'ils le reconnaissent comme un partenaire de choix pour atteindre ces objectifs. Afin de continuer à mobiliser des ressources, le Fonds a réuni les donateurs et d'autres partenaires et examiné avec eux la possibilité d'instaurer un partenariat mondial d'approvisionnement en fournitures d'hygiène de la procréation. Conscient que les partenariats jouent un rôle essentiel dans la promotion de sa stratégie, il a coopéré étroitement avec d'autres partenaires en matière de développement, notamment l'OMS, ONUSIDA, la Banque mondiale, la Fédération internationale pour le planning familial, l'Agency

for International Development des États-Unis (USAID), la société John Snow Inc. (JSI) et le Program for Appropriate Technology in Health (PATH), dans des domaines tels que le renforcement des capacités nationales, la sensibilisation et la mobilisation des ressources. Il a également pris une part active à l'élaboration de la stratégie de sécurisation de l'approvisionnement en fournitures d'hygiène de la procréation dont se sont dotées certaines organisations intéressées par la question. Enfin, avec un certain nombre de partenaires importants, il a commencé à étudier les moyens de faire reposer sa propre stratégie de sécurisation de l'approvisionnement en fournitures d'hygiène de la procréation sur un financement et des systèmes plus viables (voir aussi DP/FPA/2003/4 (Part III) pour un complément d'information sur les activités qu'il mène concernant cette stratégie).

### **Adolescents**

24. Le FNUAP considère de plus en plus les adolescents et les jeunes comme une haute priorité. La génération des jeunes de 15 à 24 ans, qui représente plus d'un milliard de personnes, est la plus nombreuse qu'il y ait jamais eu à ce jour. La plupart des jeunes la constituant vivent dans les pays en développement. N'ayant qu'une connaissance limitée de leur corps, les adolescents sont vulnérables aux MST, à l'abus des drogues, à l'exploitation et à la violence. Les investissements en faveur des jeunes aident ceux-ci à développer leur potentiel et à concrétiser leur possibilité de créer une famille, de faire prospérer les collectivités et de contribuer au développement national. Leur calendrier est d'une importance capitale pour les filles, dont la santé, l'éducation et les possibilités d'épanouissement sont souvent brutalement compromises par une discrimination sexiste qui les empêche de fréquenter l'école et d'acquérir des compétences pratiques, ainsi que par le mariage et les grossesses précoces. L'incidence élevée et croissante du VIH/sida chez les jeunes, en particulier chez les filles, rend de plus en plus urgente la promotion de stratégies sanitaires, sociales et économiques qui permettent aux jeunes des deux sexes de faire des choix responsables. Enrayer l'épidémie de VIH chez les jeunes en répondant à leurs besoins en matière de développement et de santé est indispensable si l'on veut que les programmes d'hygiène sexuelle et d'hygiène de la procréation en faveur des adolescents soient efficaces.

25. Conscient de la diversité des adolescents et des jeunes, le FNUAP appuie une large gamme de stratégies appliquées à de nombreux domaines, dont l'apprentissage de la vie de famille, l'éducation sexuelle à l'école, l'éducation par les pairs, les maisons de jeunes polyvalentes, l'accueil à réserver aux jeunes dans les services et la participation des jeunes. Son action dans ce domaine est financée par des fonds du Gouvernement finlandais. De même, les programmes scolaires pouvant être un moyen idéal d'apporter aux adolescents les informations et l'appui dont ils ont besoin et de leur faire acquérir des compétences, le Fonds a contribué, en 2002, à l'élaboration de programmes scolaires et de formation devant permettre aux enseignants de mieux aborder les sujets sensibles. Dans un grand nombre de pays africains, par exemple, des cours sur l'environnement et la santé ont été intégrés dans les programmes scolaires de manière novatrice. D'autres approches et un complément d'efforts sont nécessaires pour atteindre les jeunes non scolarisés et ceux qui sont particulièrement vulnérables, tels que les adolescents qui sont mariés et ont des enfants, ceux qui vivent dans des zones rurales reculées, dans des taudis ou dans les rues, ceux qui appartiennent à une minorité ethnique et ceux qui vivent dans une situation de conflit ou postérieure à un conflit. Dans un certain nombre de

pays, le Fonds a appuyé des programmes en faveur des jeunes non scolarisés, qui consistent par exemple à dialoguer avec eux dans le cadre d'activités artistiques, théâtrales, sportives et récréatives; à leur proposer des emplois et des formations; à leur dispenser une éducation lorsqu'ils effectuent leur service militaire; et à mettre en oeuvre des programmes de développement rural et urbain.

26. Dans le cadre d'une initiative fondée sur les droits qui a été lancée en Équateur avec l'appui du FNUAP, des jeunes sont associés aux groupes consultatifs constitués par des municipalités faisant partie de « zones de droit en matière de santé ». Des équipes de défenseurs des jeunes ont été créées et des activités conjointes ont été lancées en collaboration avec les services locaux chargés de la santé, de l'éducation et de la jeunesse. Au Nicaragua, des maisons pour adolescents ont été créées par les municipalités; elles ont permis de faire mieux connaître les intéressés et de les faire participer davantage à la vie collective. Au Cambodge, des jeunes travaillant dans une fabrique de vêtements ont été associés à l'élaboration de mesures d'hygiène de la population prévues dans un programme d'éducation sur le lieu de travail. Au Kenya, dans le cadre d'un projet appuyé par le FNUAP, des défenseurs des jeunes se sont rendus avec des représentants de l'Association kényenne de planification familiale dans 20 districts du pays, où ils ont demandé aux différents groupes communautaires de favoriser et de défendre l'éducation de la fillette et de prendre position contre les mariages précoces et forcés et les mutilations génitales féminines. En Europe de l'Est et en Asie centrale, le Fonds s'efforce, en partenariat avec d'autres organisations, dont l'OMS et l'UNICEF, d'apporter une réponse aux problèmes des jeunes en matière d'hygiène de la procréation, mettant l'accent sur l'éducation par les pairs, l'acquisition de compétences pratiques et la nécessité d'un bon accueil dans les services. Le projet qu'il appuie a pour but de rendre les pays concernés mieux à même d'appliquer des programmes d'éducation par les pairs de qualité qui encouragent les jeunes à se montrer responsables et à adopter des comportements sexuels sans risques. Au titre de ce projet, des instructeurs et des éducateurs ont été formés et un réseau électronique d'éducation par les pairs a été constitué. En particulier, 165 instructeurs ont reçu une formation sur la prévention du VIH. Enfin, des fonds d'ONUSIDA ont servi à mettre en oeuvre, avec l'aide d'informations fournies par l'Égypte, le Liban et la Tunisie, un projet régional qui visait à inciter les organisations de jeunes existant en Algérie, à Bahreïn, aux Émirats arabes unis, en Jordanie et au Maroc, à plaider en faveur de l'hygiène sexuelle et de l'hygiène de la procréation.

27. En mai 2002, le FNUAP a organisé, en collaboration avec le Conseil de la population, un atelier qui visait à dresser le bilan des programmes d'hygiène de la procréation en faveur des adolescents et des programmes de développement social et à définir de nouvelles orientations pour les programmes de deuxième génération en faveur des adolescents. Les participants à l'atelier ont souligné qu'il importait : a) d'associer de nombreux secteurs, y compris ceux de la santé, de l'éducation, des sports et du travail, à l'action entreprise; b) de tenir compte de la diversité des adolescents et des jeunes et de la variété de leurs besoins en fonction de leur âge, de leur situation et de leur état civil; c) d'étudier les moyens de mettre en oeuvre les projets pilotes concluants à plus grande échelle; et d) de recueillir davantage d'éléments montrant la nécessité d'élaborer de nouveaux programmes et de nouvelles politiques.

### **Prise en compte systématique des sexospécificités, des droits de l'homme et de la culture**

28. En 2002, afin de favoriser la prise en compte des sexospécificités, le FNUAP s'est employé à consolider sa méthode de travail fondée sur les droits. Par ailleurs, l'égalité entre les sexes, l'équité et l'autonomisation des femmes constituant la pierre de touche du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), et différents acteurs ayant demandé qu'il fasse en sorte au premier chef que les droits de l'homme, notamment ceux liés à la sexualité, soient considérés comme un élément prioritaire de la suite à donner à ce programme d'action, le Fonds a créé un groupe de travail spécial qui est chargé d'examiner comment les droits de l'homme, notamment ceux relatifs à la procréation, sont intégrés dans ses domaines de programmation. À l'heure actuelle, il révisé ses directives pour la prise en compte systématique des sexospécificités dans les programmes en matière de population et de développement et établit une note d'orientation touchant leur application. Enfin, il teste l'efficacité d'un guide intitulé « *A Practical Approach to Gender-based Violence: A Programme Guide for Health Care Providers and Managers* » (Moyens concrets de lutter contre la violence sexiste : guide à l'intention des prestataires et gestionnaires de soins de santé).

29. Convaincu de la nécessité d'associer les hommes à la réalisation des objectifs d'équité et d'égalité entre les sexes et à l'application des règles d'hygiène de la procréation, le FNUAP a publié une note d'orientation de programme intitulée « *It Takes 2: Partnering with Men in Reproductive and Sexual Health* » (Il faut être deux : s'assurer la participation des hommes en matière d'hygiène de la procréation et d'hygiène sexuelle). Cette note montre comment il est possible d'intéresser davantage les hommes aux questions relatives à l'hygiène de la procréation et aux droits en matière de procréation en menant des recherches et des activités de sensibilisation, de communication et d'éducation visant à modifier les comportements, en instaurant des dialogues sur les politiques et en proposant des services d'hygiène de la procréation bien étudiés. De même, en 2002, le Fonds a mené à bien neuf monographies de pays dans le cadre d'un projet dont la finalité consiste à améliorer la prise en compte des sexospécificités et la prévention du VIH/sida à l'aide de partenariats renforcés avec les forces armées. Grâce à des fonds d'amorçage fournis par l'Agence suédoise pour le développement international, il a pu entreprendre des études de cas au Bénin, au Botswana, en Équateur, à Madagascar, en Mongolie, en Namibie, au Nicaragua, au Paraguay et en Ukraine pour mieux comprendre comment il est possible de travailler avec les forces armées et les personnels en uniforme, faire le point de l'expérience acquise dans ce domaine, améliorer les programmes existants et établir un guide de référence pour de nouveaux programmes.

30. Le FNUAP tient désormais systématiquement compte des sexospécificités lorsqu'il intervient dans des situations d'urgence humanitaire. En novembre 2002, il a organisé un stage de formation consacré au renforcement des capacités des ONG dans les situations postérieures à un conflit. Au niveau des pays, il oeuvre en faveur de la prise en compte systématique des sexospécificités pendant les phases de reconstruction et s'occupe de la coordination des activités relatives à l'hygiène de la procréation menées en Afghanistan. De même, il appuie les efforts faits par l'ONU et d'autres partenaires pour lutter contre la traite de femmes et de filles et il a organisé, à ce titre, en octobre 2002, une réunion qui a rassemblé des représentants

de sa hiérarchie et des membres de son personnel en poste sur le terrain, ainsi que des représentants de l'ONU et des donateurs bilatéraux. Enfin, il appuie des initiatives au niveau national, notamment une initiative de lutte contre la traite au Népal, organisée conjointement avec l'ONU.

31. En 2002, le FNUAP a participé activement aux initiatives interorganisations visant à donner effet au Programme d'action de la CIPD et au Programme d'action de Beijing. Il a continué à coprésider, avec UNIFEM, l'équipe spéciale interorganisations chargée des sexes/spécificités et du VIH/sida. Il a pris également une part active aux travaux d'autres équipes et groupes de travail dont il est membre, notamment dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur de l'éducation des filles. Sa volonté de tenir systématiquement compte des sexes/spécificités se manifeste concrètement à tous les niveaux, comme en témoigne le fait que 46,5 % de l'ensemble de ses postes d'administrateur sont occupés par des femmes et que 8 des 14 membres de son Comité exécutif et 2 des 3 membres de son équipe de direction, notamment le Directeur exécutif et le Directeur exécutif adjoint (Administration), sont des femmes.

32. Au cours de l'année écoulée et avec l'appui du Gouvernement suisse, le FNUAP a dressé le bilan de diverses expériences menées dans le cadre de programmes culturellement adaptés et de partenariats, notamment avec des groupes communautaires et des organisations religieuses et interconfessionnelles. En janvier 2002, il a organisé une consultation interne à laquelle ont participé des membres de son personnel en poste au siège et sur le terrain et au cours de laquelle il a examiné les éléments culturels favorisant la programmation ou y faisant obstacle et défini la marche à suivre concernant cette activité. Les participants à la réunion ont souligné qu'il fallait sensibiliser les partenaires et les parties prenantes aux questions relatives à la culture et au développement et que la prise en compte des différences culturelles lors de la conception et de la mise en oeuvre des programmes faciliterait sans aucun doute l'exécution de ceux-ci et leur acceptation par les communautés. Sur la base de ces recommandations, le FNUAP a élaboré un cadre théorique et lancé une série d'études sur les résultats des programmes qui permettront d'en tirer des enseignements et de recueillir des informations sur les meilleures pratiques à enseigner au personnel du Fonds en ce qui concerne ces aspects de la programmation.

#### Encadré 3

##### **Partenariat avec les chefs religieux au Yémen**

Conscients de l'importance du rôle de guide que jouent les chefs religieux auprès des populations, les responsables du programme que le FNUAP appuie au Yémen s'emploient, en coopération avec le Ministère yéménite des dotations et de l'orientation, à faire mieux comprendre les moyens d'appliquer le Programme d'action de la CIPD et la stratégie nationale en matière de population et à s'assurer la collaboration plus active des entités intéressées. En 2002, de grands progrès ont été réalisés en ce qui concerne la prévention du VIH/sida, l'hygiène de la procréation et la planification familiale. Les principales stratégies utilisées ont consisté à créer des instances de débat pour renforcer le consensus, à instaurer un dialogue direct et à organiser des visites en Égypte et en République islamique d'Iran à des fins d'échange de données

Conscients de l'importance du rôle de guide que jouent les chefs religieux auprès des populations, les responsables du programme que le FNUAP appuie au Yémen s'emploient, en coopération avec le Ministère yéménite des dotations et de l'orientation, à faire mieux comprendre les moyens d'appliquer le Programme d'action de la CIPD et la stratégie nationale en matière de population et à s'assurer la collaboration plus active des entités intéressées. En 2002, de grands progrès ont été réalisés en ce qui concerne la prévention du VIH/sida, l'hygiène de la procréation et la planification familiale. Les principales stratégies utilisées ont consisté à créer des instances de débat pour renforcer le consensus, à instaurer un dialogue direct et à organiser des visites en Égypte et en République islamique d'Iran à des fins d'échange de données d'expérience. En partenariat avec le Ministère de la santé et de la population, le Ministère des dotations et de l'orientation a établi un recueil des sources d'information sur l'hygiène de la procréation et la planification familiale en milieu islamique, que les imams et les prédicateurs peuvent utiliser dans le cadre de leurs activités quotidiennes de sensibilisation. Dans cet ouvrage, le Ministère des dotations et de l'orientation fait référence pour la première fois aux mariages précoces et recommande que le mariage soit différé jusqu'à l'âge de 20 ans au moins. Par ailleurs, les chefs religieux ont pris une part active aux travaux du Groupe thématique sur le VIH/sida préalables à l'élaboration du Cadre stratégique national de contrôle et de prévention du VIH/sida, ainsi qu'aux préparatifs des réunions de sensibilisation au VIH/sida organisées à l'intention des imams, des prédicateurs et du public. Il convient de noter à cet égard que le Ministère des dotations et de l'orientation a accepté que l'on encourage l'utilisation de préservatifs masculins et féminins.

### **Aide humanitaire**

33. En 2002, le FNUAP a continué d'apporter, dans de nombreux pays, une aide humanitaire aux collectivités touchées par des conflits et des catastrophes naturelles. En tant que principal agent chargé de satisfaire les besoins des réfugiés et des personnes déplacées en matière d'hygiène de la procréation, le FNUAP a continué de se charger de la coordination de l'action, en travaillant de concert avec d'autres partenaires de développement. Il mène son programme d'action humanitaire en parfait accord avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Tout en répondant aux urgences, le FNUAP demeure attentif aux besoins humanitaires, passagers ou liés au développement qui peuvent se faire jour. En 2002, il s'est agi notamment de faire porter l'accent sur le lien qui venait d'être décelé entre la sécheresse, la famine, la pauvreté, le VIH/sida et la violence sexuelle et sexiste. Le FNUAP a aussi prêté un appui technique au Département des opérations de maintien de la paix pour l'organisation du premier atelier portant sur le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, tenu en Norvège à l'intention du personnel médical de toutes les missions et de tous les contingents des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Un résultat concret de cette initiative commune a été la formulation des directives touchant la promotion de l'usage du préservatif, destinées aux missions de maintien de la paix, et la conclusion d'un accord entre le

Département des opérations de maintien de la paix et le FNUAP sur l'approvisionnement en produits d'hygiène de la procréation, notamment des préservatifs, des médicaments essentiels et des trousseaux de dépistage du VIH.

34. En 2002, les principaux donateurs pour les projets d'intervention humanitaire du FNUAP ont de nouveau été les Gouvernements allemand, australien, belge, britannique, canadien, italien, luxembourgeois, néerlandais et tchèque, ainsi que la Fondation des Nations Unies. La Norvège a fourni de nouvelles contributions, à hauteur de 2,4 millions de dollars, en appui aux activités menées au Burundi et au Rwanda, à la suite de l'appel lancé par le FNUAP en faveur de la région des Grands Lacs. Le FNUAP est parvenu à mobiliser environ un million de dollars pour ses opérations dans le territoire palestinien occupé, principalement grâce aux contributions généreuses des Gouvernements autrichien, belge et français, ainsi qu'à celles du Fonds de l'OPEP pour le développement international. Il a également recueilli des fonds en participant au processus d'appel global interinstitutions. Au cours de l'année, en sa qualité de membre du Comité permanent interorganisations pour les affaires humanitaires, le FNUAP a renforcé ses partenariats avec les parties prenantes ayant un rôle de premier plan dans les secteurs de la santé et du développement. Il a par ailleurs fait avancer les travaux du Groupe de travail interorganisations sur l'hygiène de la procréation chez les réfugiées, qui compte comme partenaires près de 50 organismes d'aide humanitaire (organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales et établissements d'enseignement supérieur) (voir également DP/FPA/2003/4 (Part III) pour de plus amples renseignements sur l'aide humanitaire fournie par le Fonds).

## **B. Stratégies en matière de population et de développement**

35. Comme les examens à mi-parcours des programmes de pays du FNUAP effectués au cours de la période 2001-2002 l'ont montré, des politiques nationales en matière de population ont été mises au point ou adaptées avec l'appui du Fonds. Les consultations avec les ONG, les universités et les collectivités ont permis de recueillir, au niveau local, des données qui faisaient apparaître les liens entre population et développement. Le FNUAP a également favorisé, au niveau infranational, la concertation sur les politiques démographiques afin qu'elles soient équitables pour les deux sexes et servent les intérêts de l'être humain, concordent avec la politique démographique nationale et avec les grandes lignes du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et répondent aux objectifs du Millénaire pour le développement. Par ailleurs, les examens à mi-parcours révèlent que le Fonds a contribué à réorienter les opérations de planification du développement, l'accent n'étant plus mis sur des objectifs sectoriels mais sur une planification intégrée des activités relatives à la population et au développement. Les décideurs et les parlementaires, qui commencent à mieux comprendre les corrélations existant entre population et développement, adoptent des stratégies de développement à long terme qui font une large place aux aspects relatifs à la population. Nombre des programmes examinés visent également à améliorer la disponibilité et l'utilisation des données recueillies à l'occasion d'enquêtes, de recensements et d'études en vue d'une meilleure orientation des politiques. Dans certains cas, la formulation des politiques semble être insuffisamment étayée par des observations factuelles. Il apparaît que l'appui à la recherche doit être plus étroitement en rapport avec les questions relatives aux

politiques. Le FNUAP contribue au renforcement des capacités dans les domaines de la démographie, de la recherche et de la planification du développement.

### **Rapports sur la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement**

36. En 2002, environ deux sur trois des bureaux de pays du FNUAP ont aidé les pays à établir leur rapport sur la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement. Parmi les autres bureaux, certains prévoient de le faire plus tard, et notamment de veiller à ce que les données sur la population et sur l'hygiène de la procréation soient consignées dans ces rapports. On ne peut vraisemblablement pas atteindre les objectifs du Millénaire que sont la réduction des taux de mortalité infantile et maternelle, la lutte contre le VIH/sida et l'autonomisation des femmes si les politiques et programmes de développement ne tiennent aucun compte des corrélations entre la population, l'hygiène de la procréation, la condition de la femme et la réduction de la pauvreté. Bien que la question de l'hygiène de la procréation n'ait pas été traitée de la même manière, ni avec la même précision ou profondeur dans les 25 rapports nationaux sur la poursuite des objectifs de développement du Millénaire récemment examinés par le FNUAP, 14 pays ont décidé de faire une place de choix à la question dans leur rapport. Cette question a fait l'objet d'un chapitre entier dans 10 rapports, et est abondamment analysée dans quatre autres. Dans la moitié des rapports, les questions de la population et de la pauvreté ne sont qu'effleurées. Il reste beaucoup à faire pour qu'une attention constante et soutenue soit prêtée aux questions de l'hygiène de la procréation, de la condition de la femme et de la population, d'où l'importance de la participation du FNUAP à l'établissement des rapports sur la poursuite des objectifs du Millénaire.

37. Les indicateurs sont très utiles pour étudier et mesurer le terrain parcouru dans la poursuite des buts et objectifs de développement, mettre en avant les normes adoptées sur le plan international et renforcer les capacités nationales en matière de statistique. Le FNUAP peut, en coopération avec ses partenaires du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), promouvoir l'utilisation par les pays d'un même ensemble d'indicateurs démographiques différenciés par sexe pour l'établissement des rapports sur la poursuite des objectifs du Millénaire et des bilans communs de pays et, par voie de conséquence, des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Le rôle capital joué par le FNUAP auprès des gouvernements pour ce qui est de la création de capacités nationales n'est plus à démontrer. Il peut se servir de cette expérience pour aider les pays qui ne disposent pas de données suffisantes pour élaborer leur stratégie de réduction de la pauvreté, et doit, pour ce faire, mobiliser les ressources qui lui permettraient de fournir une assistance technique pour la constitution ou le renforcement de bases de données ventilées par sexe.

### **Documents de stratégie de réduction de la pauvreté**

38. Le FNUAP a continué en 2002 à suivre la participation de ses bureaux de pays à l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays, et à s'assurer que les questions de la population, de l'hygiène de la procréation et de la condition de la femme y étaient bien prises en compte. Vers la fin de 2002, le Fonds a envoyé un petit questionnaire aux bureaux établis dans les pays qui ont achevé l'élaboration d'une telle stratégie. L'un des objectifs visés était de répertorier et d'aider les pays où la stratégie de lutte contre la pauvreté faisait office de plan de développement national, dans le sens où ce sont les pays qui en maîtrisent l'exécution et fournissent

l'essentiel des fonds nécessaires. Le FNUAP cherchait par ailleurs à évaluer la participation de ses bureaux de pays à l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté.

39. La plupart des bureaux interrogés ont déclaré qu'en dépit de certaines difficultés, ils arrivaient, de diverses façons, à participer à l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté, notamment en assistant aux réunions sectorielles, auxquelles prenaient également part des organismes nationaux partenaires, et aux réunions des coordonnateurs résidents des Nations Unies. Ils pourraient se montrer encore plus efficaces s'ils avaient de meilleures compétences techniques et une stratégie bien définie. Il importait qu'ils participent à tous les stades de la mise au point de la stratégie. Le concours des institutions de Bretton Woods a été jugé indispensable pour que les problèmes liés à la population, à l'hygiène de la procréation et à la condition de la femme soient inclus par les pays dans la lutte contre la pauvreté. Les bureaux de pays ont souligné que ces problèmes pouvaient être traités de façon nettement plus ambitieuse et plus approfondie. Ainsi, le Cambodge, le Mozambique, le Nicaragua et le Yémen les ont effectivement pris en compte dans leur stratégie de lutte contre la pauvreté, qui ne présente toutefois que de lointaines correspondances avec les objectifs de la CIPD et tient peu compte du rapport qui existe entre la taille, l'accroissement national, la pyramide des âges, l'hygiène de la procréation et la pauvreté.

40. En participant à l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté, le FNUAP peut en outre consolider et étendre son réseau de partenaires, dont l'aide serait utile dans les pays aux ressources insuffisantes. Le FNUAP apporte ses propres atouts et ses compétences techniques en matière de population, d'hygiène de la procréation et d'égalité des sexes, auxquels s'ajoutent les rapports privilégiés qu'il entretient avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales et la crédibilité dont il jouit à leurs yeux. Le FNUAP doit convaincre les dirigeants que le développement et la réduction de la pauvreté passent par l'investissement dans l'autonomisation des filles et des femmes et dans l'hygiène de la procréation.

### **Approches sectorielles**

41. En 2002, le FNUAP s'est davantage impliqué dans les approches sectorielles. Dans plusieurs pays où des approches sectorielles sont exécutées depuis déjà longtemps, par exemple au Bangladesh, au Ghana, au Mozambique, au Sénégal, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, le Fonds a plaidé en faveur du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement dans le cadre de mécanismes nationaux de concertation sur les politiques et de divers groupes de travail constitués pour donner corps aux approches sectorielles. Si son action a été plus particulièrement sensible dans les approches sectorielles consacrées à la santé, dans certains pays, le Fonds a aussi appuyé des approches ayant trait à l'éducation et aux réformes du système éducatif. Au Panama, sa participation aux débats nationaux relatifs à la réforme de l'éducation a facilité l'apparition d'un consensus concernant l'ajout d'un module d'éducation sexuelle dans les programmes scolaires. Bien qu'il s'intéresse de plus en plus aux approches sectorielles, force est de constater que le Fonds fait ses premiers pas dans ce qui constitue un domaine en pleine évolution. Du fait de leurs effectifs réduits, il est difficile pour les bureaux de pays du FNUAP d'envoyer leur personnel assister aux nombreuses réunions de coordination prévues pour chaque

programme sectoriel (voir également DP/FPA/2003/4 (Part III), pour de plus amples renseignements sur le rôle joué par le Fonds dans les approches sectorielles).

42. Soucieux d'apporter une réponse aux problèmes exposés plus haut, le Fonds n'a pas ménagé ses efforts pour renforcer ses capacités afin de pouvoir prendre une part active à l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté, aux approches sectorielles et aux autres mécanismes nationaux de concertation. À cet effet, il a étoffé son programme consultatif en vue de faciliter le travail de ses bureaux de pays. Le FNUAP a récemment reçu une aide financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour son action relative aux approches sectorielles. Réitérant leur initiative de 2001, le FNUAP et la Banque mondiale ont organisé ensemble, à Turin en 2002, un stage de formation sur la population, l'hygiène de la procréation et la réforme du secteur de la santé, qui devait permettre au personnel du siège et hors siège d'étoffer leurs compétences sur les mécanismes politiques tels que les stratégies de réduction de la pauvreté, les approches sectorielles et les réformes sectorielles. Le FNUAP continuera de rassembler des données probantes, notamment des arguments économiques, en vue de convaincre les établissements financiers que la promotion de l'égalité des sexes et de l'hygiène de la procréation est un investissement solide et une nécessité pour le développement et la réduction de la pauvreté.

#### Encadré 4

##### **Viellissement**

Le vieillissement de la population est un nouveau problème auquel les pays développés et en développement accordent de plus en plus d'attention. En 2002, le FNUAP a continué de fournir des conseils et une assistance techniques à l'Institut international du vieillissement établi à Malte. Le Fonds a activement participé aux activités qui préparaient la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, tenue à Madrid (Espagne) en avril. La Directrice exécutive a fait des déclarations à la conférence ainsi qu'à des manifestations parallèles, pour exposer le problème du vieillissement. Elle a notamment précisé que les besoins essentiels des personnes âgées en matière de services sociaux et sanitaires dans les pays en développement devaient figurer parmi les priorités du programme de développement mondial. Le FNUAP a été l'un des organisateurs du Forum de Valence, qui a précédé de peu l'Assemblée mondiale. Le Fonds a également organisé des manifestations parallèles à Valence et à Madrid pour présenter les résultats de son étude intitulée *The Situation and Voices of the Older Poor and Excluded in South Africa and India*, menée avec le concours du Centre d'étude de la population et de la famille (Belgique).

#### **Coopération Sud-Sud**

43. Dans le Programme d'action de la CIPD, la coopération Sud-Sud à tous les niveaux est présentée comme un important instrument de développement. En 2002, le FNUAP a continué à favoriser la coopération entre les pays d'une région et entre les régions en veillant à ce que les activités de coopération Sud-Sud soient incluses dans les programmes de pays, et en appuyant les nouvelles activités interrégionales.

Au niveau national, le FNUAP a incité les pays à appuyer les activités de coopération Sud-Sud de façon que chacun puisse tirer parti de l'acquis des autres. Les équipes d'appui du FNUAP, opérant dans le cadre du programme consultatif, ont été chargées d'inciter les régions du Sud à coopérer entre elles sur les questions de la population et du développement, y compris de l'hygiène de la procréation. Il s'agit de rassembler et de diffuser les données d'expérience et les pratiques optimales acquises par les pays et les régions; de favoriser l'échange de données d'expérience; et de stimuler le brassage d'idées sur l'élaboration, l'application, le suivi et l'évaluation des programmes. Avec l'aide du Gouvernement néerlandais, le FNUAP a financé un programme de formation Sud-Sud en Amérique latine et dans les Caraïbes sur l'hygiène sexuelle et procréative. Dans le cadre de ce programme, l'organisation non gouvernementale colombienne PROFAMILIA a formé, en 2002, 149 spécialistes de 17 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et a fourni une assistance technique à neuf établissements disséminés dans six pays. Depuis 1999, on a formé en tout 853 spécialistes de 20 pays.

44. En 2002, le Fonds a continué à appuyer les programmes de formation régionaux et mondiaux visant à faciliter les échanges de données d'expérience entre les pays du Sud et à renforcer la création de capacités. Ainsi, les programmes de formation mondiaux entrepris en Inde et à Maurice et les programmes de formation régionaux menés en Afrique et en Amérique latine ont renforcé la coopération Sud-Sud. Le FNUAP continue d'organiser des stages régionaux sur l'hygiène de la procréation dans les situations d'urgence afin de constituer des effectifs de coordonnateurs formés sur la question, prêts à intervenir dès qu'une crise éclate dans leur région. Cela a donné lieu à des échanges de données d'expérience et à la mise en place de réseaux régionaux composés d'agents sanitaires et humanitaires chargés d'assurer des services d'hygiène procréative. Le FNUAP a repris sa collaboration avec les Partenaires dans le domaine de la population et du développement, initiative intergouvernementale Sud-Sud.

#### **Suivi des conférences et réunions au sommet**

45. Le FNUAP joue un rôle capital en ce qu'il aide les pays à appliquer le Programme d'action de la CIPD et les principales mesures issues de la CIPD+5. Les priorités arrêtées par le FNUAP pour 2002 dénotent l'importance qu'il attache à cette vocation. L'une d'elles, qui consiste à appréhender ensemble les questions relatives à la condition de la femme et celles touchant la population et le développement, découle directement de la décision du Consensus de Monterrey de centrer la prise de décisions et le financement du développement autour des problèmes liés à la condition de la femme. Par l'intermédiaire du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, le FNUAP contribue aux approches sectorielles des domaines d'activité du Sommet mondial pour le développement durable. Le Fonds a commencé à regrouper ses propres activités touchant la population, la condition de la femme, l'hygiène de la procréation et la pauvreté, et d'autres domaines. Dans le cadre de l'examen décennal de l'application du Programme d'action de la CIPD, il importe au plus haut point d'évaluer les résultats obtenus et les obstacles rencontrés par les pays. Ainsi, le Fonds a mené une enquête sur le terrain afin d'obtenir des exécutants une appréciation de la question. Le FNUAP attend par ailleurs que le groupe de travail spécial de l'Assemblée générale, chargé d'examiner la suite intégrée et coordonnée à donner aux conférences et

réunions au sommet des Nations Unies tenues dans les domaines économique et social et les domaines connexes, formule ses recommandations.

### C. Plaidoyer

46. Le plaidoyer a été une priorité du FNUAP depuis sa création. Le Fonds a ainsi procédé à un examen approfondi de ses activités de plaidoyer au niveau national, dont les conclusions ont été présentées au Conseil d'administration dans le rapport annuel de la Directrice exécutive pour 2000 [DP/FPA/2001/4 (Part I)]. Dans l'ensemble, les activités de plaidoyer du Fonds visaient à créer un environnement favorable permettant d'accélérer la réalisation des objectifs de la CIPD et à mobiliser les ressources nécessaires à cette fin. Le FNUAP a fait du plaidoyer un domaine d'activité prioritaire en 1995 ainsi qu'une stratégie essentielle du cadre de financement pluriannuel en 2000, ce qui a entraîné une réorientation de la conception des programmes de pays. À mesure qu'un nombre croissant de pays intègrent le plaidoyer dans les programmes de santé en matière de procréation et les programmes relatifs à la population et au développement, les activités de plaidoyer sont mieux orientées vers les objectifs et les produits de la CIPD et du cadre de financement pluriannuel. Il s'agit, de plus en plus, de se pencher sur les insuffisances des programmes dans les domaines tels que les besoins particuliers des adolescents et des jeunes, la prévention du VIH/sida et l'utilisation des données. Parmi les principales questions pour lesquelles le Fonds mène une campagne de sensibilisation, on peut citer l'approvisionnement régulier en produits liés à la santé en matière de procréation, la santé en matière de procréation et les objectifs du Millénaire pour le développement, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

47. En 2002, des personnalités politiques, des parlementaires, des dirigeants communautaires et religieux et d'autres personnes influentes ont été mobilisés de diverses manières, dans certains pays, grâce à des activités de plaidoyer appuyées par le FNUAP. Le Fonds s'est également attaché à sensibiliser et à former les journalistes en vue de perfectionner leurs compétences et d'assurer une plus grande couverture médiatique aux questions de population et de développement. On a eu recours à des publications et à des programmes télévisés et radiodiffusés, et des séminaires, ateliers, voyages d'étude et campagnes de sensibilisation ont été organisés. Grâce à ces activités, le FNUAP a contribué à créer des coalitions de parlementaires, de journalistes, d'organisations non gouvernementales et de dirigeants religieux et communautaires qui ont obtenu des résultats positifs, notamment l'appui à l'éducation des filles et l'élaboration de politiques nationales en matière de parité des sexes.

48. La qualité et les résultats des activités de plaidoyer se sont considérablement améliorés grâce à des stratégies ayant fait leurs preuves, offrant ainsi de meilleures possibilités pour un débat solidement étayé et pour une réforme politique et législative. De nombreux pays ont appuyé la recherche socioculturelle visant à orienter les campagnes de sensibilisation, notamment en vue de l'élaboration de messages culturellement adaptés. Par exemple, l'appui fourni par le Fonds en vue de décourager les mutilations génitales féminines a permis l'élaboration de politiques connexes et l'adoption de lois dans 14 pays.

49. La publication phare du FNUAP, le *Rapport sur l'état de la population mondiale*, est un important instrument de sensibilisation. Il ressort du rapport de 2002, ayant pour thème « population, pauvreté et potentialités », que la recherche de solutions aux problèmes de population est indispensable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Indiquant qu'un « effet population » s'exerce sur la croissance économique, le rapport fait état de nouvelles données selon lesquelles, depuis 1970, les pays en développement caractérisés par une fécondité moins élevée et une croissance démographique plus lente ont vu augmenter leur productivité, leur épargne et leur investissement productif. Ils ont enregistré une croissance économique plus rapide. Les investissements dans la santé et l'éducation et l'égalité entre les sexes peuvent être d'une importance cruciale à cet égard. Les programmes de planification familiale et l'assistance en matière de population ont contribué pour pratiquement un tiers de la baisse de la fécondité entre 1972 et 1994. Les investissements sociaux attaquent directement la pauvreté et confèrent un pouvoir d'action aux individus, surtout aux femmes.

50. Grâce à ses activités de plaidoyer, le FNUAP s'est employé à faire comprendre le Programme d'action de la CIPD et ses propres opérations et à leur assurer un large appui. Ces efforts ont été couronnés de succès, comme en témoignent notamment la couverture médiatique accrue des questions de population et l'engagement pris par plus de 100 parlementaires à Ottawa (Canada), lors de la Conférence parlementaire internationale sur l'application du Programme d'action de la CIPD, de faire des progrès en la matière. Les participants à la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique, tenue à Bangkok (Thaïlande), et à la trente-sixième session de la Commission de la population et du développement, tenue récemment, ont aussi manifesté un ferme appui au Programme d'action de la CIPD.

51. Il est intéressant de noter qu'en 2002, alors que la couverture médiatique dont faisaient l'objet les autres organismes des Nations Unies allait en décroissant, le FNUAP bénéficiait d'une couverture médiatique plus prononcée. Celle-ci était en grande partie due à l'annonce faite par un important donateur de mettre fin à sa contribution financière au FNUAP. Quoique regrettable, cette perte a attiré l'attention des médias sur le FNUAP, donnant ainsi plus de visibilité au Fonds et à ses activités dans les pays en développement. La campagne des « 34 millions d'amis », qui a été lancée en réponse à cette perte de fonds, est un exemple éloquent d'une campagne de sensibilisation réussie. En 2002, le FNUAP a également lancé une campagne de sensibilisation pour appuyer son initiative contre la fistule dans 12 pays d'Afrique subsaharienne. Environ un demi-million de dollars seront prélevés sur les fonds mobilisés grâce à la campagne des « 34 millions d'amis » pour financer l'initiative contre la fistule afin d'aider les femmes et les filles.

## **D. Transition**

52. Le processus de transition conduit par le personnel sur une période de 18 mois a pris fin en décembre 2002. Il visait essentiellement à renforcer la capacité du FNUAP et de son personnel d'oeuvrer dans le cadre stratégique de la Déclaration du Millénaire et d'axer la planification et la gestion sur les résultats. La gestion axée sur les résultats est devenue l'élément central de la transition, au cours de laquelle de nouvelles approches axées sur les résultats ont été formulées en matière d'orientations stratégiques, de partage de connaissances, de gestion des ressources

humaines, d'apprentissage et de formation, de gestion financière, de réalignement organisationnel et d'image de marque. Celles-ci sont actuellement intégrées dans les procédures et systèmes du Fonds. Afin d'asseoir une conception commune des réformes recensées par le personnel du FNUAP pendant le processus de transition, des ateliers seront organisés pour tous les fonctionnaires pour faire en sorte qu'ils comprennent les changements introduits et qu'ils s'engagent en faveur de ceux-ci et pour préciser le rôle important qu'ils doivent jouer en tant que principaux agents du changement.

53. Les fonctionnaires du FNUAP ont exprimé leurs vues lors de l'évaluation des besoins des bureaux extérieurs réalisée vers le milieu de 2001. Ils ont décrit les types de changements qu'il faudrait introduire pour que le Fonds devienne une organisation plus efficace et orientée vers les activités sur le terrain. Ces recommandations ont été le point de mire du processus de transition. Le Comité exécutif du Fonds en a adopté 207 sur les 217 issues de l'évaluation, mais n'a pu se prononcer sur les 10 autres pour des raisons qui tiennent aux organes délibérants, notamment aux liens avec l'Assemblée générale, le Conseil d'administration ou le PNUD. Depuis août 2001, on a entrepris de donner suite, entièrement ou partiellement, à environ 95 % des recommandations issues de l'évaluation des besoins des bureaux extérieurs. De nombreux résultats ont été obtenus par les sept groupes de travail de la transition chargés des orientations stratégiques, du réalignement organisationnel, de l'image de marque, de la gestion des ressources humaines, de l'apprentissage et de la formation, du partage des connaissances et de la gestion financière.

54. Les principaux résultats de la transition sont notamment les suivants : une expression plus forte des orientations stratégiques du Fonds allant de pair avec une image de marque et un emblème nouveaux et attrayants; un réalignement des fonctions du siège sur la base des appuis à apporter aux bureaux extérieurs; une typologie des bureaux de pays permettant de déterminer les effectifs en fonction des besoins du programme de pays et d'instituer un mécanisme en vue de renforcer la capacité opérationnelle des bureaux de pays; des procédures financières qui confèrent les pleins pouvoirs aux bureaux de pays en matière de contrôle du budget des projets; une nouvelle stratégie en matière de ressources humaines fondée sur un système de gestion des ressources humaines plus dynamique, orienté vers les résultats et convivial; et une stratégie de formation et d'apprentissage qui se rattache aux stratégies en matière de ressources humaines et de partage des connaissances.

## II. Partenariats

55. Chaque année, le Fonds fait rapport sur l'une des quatre stratégies du cadre de financement pluriannuel. Le rapport de cette année a pour thème les partenariats [voir également DP/FPA/2003/4 (Part II)]. Les partenariats entre divers acteurs nationaux et internationaux font partie intégrante du développement durable. En 2002, le FNUAP a continué d'élargir et de renforcer ses partenariats aux niveaux national, régional et mondial. En collaboration avec un nombre sans cesse croissant de partenaires, le FNUAP met en place des alliances et des réseaux entre pays et au sein de ceux-ci, oeuvrant de concert avec les gouvernements, les parlementaires, la société civile, le secteur privé, y compris les fondations, les médias, les institutions financières internationales et d'autres partenaires de développement clefs, dont les donateurs et les organisations multilatérales et bilatérales. Le partenariat suppose

une conjugaison des forces, la somme des résultats obtenus par les partenaires ensemble étant supérieure à ceux qu'aurait obtenus individuellement chaque partenaire. Il permet à différents secteurs et acteurs de tirer parti des avantages comparatifs des uns et des autres. Pour assurer le succès des partenariats, il faut parfaitement comprendre les attentes, le rôle et les responsabilités de chacun, ainsi que des ressources durables, une structure organisationnelle, un échange d'informations et des consultations régulières et des mécanismes de règlement des différends et des problèmes.

56. Les partenariats sont devenus l'une des stratégies les plus indispensables pour fonctionner dans un environnement en évolution. Le FNUAP établit des centaines de partenariats à tous les niveaux dans l'exercice de ses fonctions. Les exemples présentés ci-dessous ne sont que la partie visible de l'iceberg mais ils donnent une idée des types de partenariats auxquels a recours le Fonds pour accroître l'impact et l'efficacité de ses programmes. Quoique très sélectif, chacun des exemples est à la fois unique et représentatif. Il montre comment le FNUAP et ses partenaires conçoivent leur association sur mesure pour atteindre un objectif commun donné. En outre, chacun vient s'ajouter à l'ensemble des enseignements tirés qui peuvent ultérieurement être adaptés à d'autres partenariats pour résoudre des problèmes analogues. Le bref récapitulatif ci-après donne une idée des partenariats du Fonds et de leur mode de fonctionnement.

## **A. Partenariats au niveau du pays**

57. Le FNUAP a mis en place au niveau des pays des partenariats utiles avec les pouvoirs publics – gouvernements et collectivités locales – la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et les institutions universitaires, le secteur privé, les dirigeants communautaires et les personnalités influentes, notamment les dirigeants traditionnels et religieux, les parlementaires et les médias.

58. Le programme de l'Alliance pour la jeunesse africaine illustre un éventail de partenariats. Bénéficiant d'une contribution de 56,7 millions de dollars de la Fondation Bill et Melinda Gates, c'est un partenariat entre le FNUAP, PATH et Pathfinder International et les gouvernements, les organisations non gouvernementales locales, les organisations communautaires et les jeunes qui oeuvre à presque tous les échelons de la société à la promotion de la santé sexuelle et de la santé en matière de procréation des adolescents et à l'amélioration des services fournis aux jeunes. Des interventions visant à prévenir l'infection au VIH chez les jeunes âgés de 10 à 24 ans sont en cours au Botswana, au Ghana, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. L'élément central du programme est d'améliorer la qualité et la disponibilité des services de santé en matière de procréation adaptés pour les jeunes et de former les prestataires de services. Grâce au plaidoyer, le FNUAP a établi des partenariats avec les décideurs, les responsables culturels, traditionnels et religieux, les organisations confessionnelles, les autorités locales, les organisations communautaires et les médias en vue de formuler et de promouvoir des politiques et des lois favorables au changement social. Ces partenariats permettent de créer un environnement propice et d'amener les parties prenantes nationales à s'engager à mettre en place des moyens de communication pour un changement de comportement, à assurer une préparation à la vie active et à fournir des services adaptés en vue de prévenir l'infection au VIH chez les jeunes.

59. Le renforcement des capacités institutionnelles et les partenariats avec les institutions nationales et locales constituent des stratégies importantes pour assurer la viabilité des programmes. Le programme de l'Alliance pour la jeunesse africaine a montré que les activités de plaidoyer menées par les dirigeants religieux et les conseils interreligieux offrent de multiples avantages, notamment la possibilité d'aborder les questions délicates entre membres des congrégations avec plus de crédibilité. Ainsi, pour promouvoir la prévention du VIH chez les jeunes en Ouganda, des partenariats ont été établis avec l'Église de l'Ouganda ainsi qu'avec des royaumes traditionnels représentant près de 80 % de la population du pays. Au Botswana, sous les auspices du Botswana Christian Council, un forum des dirigeants religieux comptant 20 membres a été mis en place pour promouvoir la santé sexuelle et la santé en matière de procréation des adolescents. Une autre stratégie importante du programme de l'Alliance pour la jeunesse africaine a consisté à créer des alliances et des réseaux avec les médias. À cette fin, un réseau médiatique de 25 membres a été créé en République-Unie de Tanzanie et plusieurs émissions animées par des jeunes ont été radiodiffusées et télévisées à des fins de sensibilisation. Au Ghana, on s'est attaché à familiariser les journalistes aux questions de santé en matière de procréation, notamment l'élaboration et l'application de politiques relatives au VIH/sida.

#### Encadré 5

##### **Partenariat avec les moines bouddhistes au Cambodge**

Au **Cambodge**, la pratique du bouddhisme était réprimée sous le régime des Khmers rouges. En 1989, le bouddhisme est redevenu légal dans le pays et les populations ont commencé à se rendre dans les pagodes et les temples pour y prier. Pendant les fêtes, aussi bien les jeunes que les personnes âgées participent à diverses cérémonies. Les moines sont très respectés dans la société cambodgienne et jouent un rôle essentiel pour ce qui est de conseiller et d'aider les communautés à faire face aux difficultés. Le projet sur la santé des adolescents en matière de procréation appuyé par le FNUAP au Cambodge a adopté une nouvelle stratégie, qui consiste à dispenser aux moines une formation sur les questions de santé en matière de procréation, y compris le VIH/sida, pour qu'ils puissent sensibiliser les jeunes. Ce projet bénéficie d'un financement de la Commission européenne. Les principaux partenaires sont Save the Children (UK), Pharmaciens sans frontières Comité international et des organisations non gouvernementales locales, notamment Women's Organization for Modern Economy and Nursing (WOMEN), Local Youth and Children Support Organization (LYCSO) et Opération enfants de Battambang (OEB). En 2002, plus de 300 jeunes moines ont été formés. Ceux-ci partagent les informations sur la santé en matière de procréation et la prévention du VIH/sida avec d'autres moines et la population dans le cadre de sermons, d'ateliers et de réunions informelles. Le partenariat avec les moines se révèle être une stratégie efficace, étant donné la large audience que ceux-ci ont au sein de la population cambodgienne.

60. Chaque année, plus de 100 000 conscrits, essentiellement des jeunes, joignent les rangs des forces armées dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Pour la plupart des recrues, les forces armées offrent la seule possibilité d'obtenir une éducation et des soins de santé. Dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le FNUAP a établi un partenariat unique avec les forces armées afin de les sensibiliser aux questions de santé sexuelle et de santé et droits en matière de procréation, y compris la prévention du VIH, à la responsabilité parentale, à l'égalité des sexes et à la prévention de la violence à l'égard des femmes.

#### Encadré 6

#### **Le Partenariat avec les forces armées en Amérique latine et dans les Caraïbes**

En **Équateur**, grâce à l'appui du FNUAP, un volet éducation à la santé en matière de procréation, comprenant notamment l'information sur la sexualité et l'égalité entre les sexes, a été intégré au programme d'enseignement de l'école militaire à l'intention des jeunes. Sur les sites du projet, toute une série de services de santé en matière de procréation sont offerts aux membres des forces armées et à leurs familles. Au **Nicaragua**, un projet appuyé par le Fonds fait la promotion du concept de la santé en matière de procréation en tant que droit de l'homme. Ce projet a introduit de nouvelles conceptions de l'égalité entre les sexes et de la prévention de la violence à l'égard des femmes. Des méthodes de communication novatrices pour le changement de comportement sont appliquées en vue d'informer les populations des régions mal desservies. Le projet a permis d'améliorer les relations entre les militaires et les communautés locales. Au **Paraguay**, avec l'appui du FNUAP, les questions de population et de santé en matière de procréation ont été intégrées dans le système d'éducation militaire. Il s'agit notamment de la sexualité, de la planification familiale, de la prévention des MST et du VIH, de la parenté responsable et de la prévention de la violence familiale. Le projet a également permis d'améliorer la qualité et la portée des services de santé en matière de procréation des membres des forces armées, de leurs familles et des civils vivant près des installations militaires. Le FNUAP appuie des projets analogues en faveur des forces armées en **République dominicaine**, au **Pérou** et au **Venezuela**.

## **B. Partenariats au niveau régional**

61. L'intérêt que le Fonds porte à l'Afrique s'est accentué du fait de son appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le FNUAP participe à un certain nombre de modules thématiques mis en place en appui au NEPAD, notamment le module sur la population, l'environnement et l'urbanisation, le module sur la mise en valeur des ressources humaines, le VIH/sida, l'éducation et la santé et le module sur la gouvernance et les droits de l'homme. Le FNUAP a eu avec le secrétariat du NEPAD des consultations et des discussions officielles qui ont abouti à un accord concernant les domaines éventuels où un appui pourrait être fourni en matière de population et de réduction de la pauvreté. En 2002, la Directrice exécutive du FNUAP a adressé une lettre à toutes les communautés

économiques régionales pour leur proposer un partenariat et un appui en vue de l'intégration des questions de population et de développement, y compris la santé en matière de procréation et l'égalité des sexes, dans les programmes du NEPAD portant sur la lutte contre la pauvreté et le développement durable. Le Fonds a également désigné des interlocuteurs au siège et au sein des équipes d'appui technique en Éthiopie, au Sénégal et au Zimbabwe afin d'assurer qu'une suite soit donnée en temps voulu aux mécanismes économiques et politiques du NEPAD. Parmi les autres partenariats importants en matière de politique et de programme, on peut citer la collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La collaboration avec l'OUA puis l'Union africaine a débouché sur la mise en place d'une Commission africaine de la population qui fournit un appui en matière de plaidoyer et de politique.

#### Encadré 7

##### **Partenariat avec le Fonds de l'OPEP pour le développement international**

Le Fonds de l'OPEP pour le développement international et le FNUAP conjuguent leurs forces pour lutter contre le VIH/sida en Amérique centrale et dans les Caraïbes au moyen d'un programme triennal visant à réduire la vulnérabilité au VIH/sida, en particulier chez les jeunes et les populations mobiles. Grâce à une contribution de 3,2 millions de dollars du Fonds de l'OPEP, cette initiative bénéficiera à six pays de la région : **Belize, Costa Rica, Guatemala, Guyana, Honduras** et **Sainte-Lucie**. Le programme, qui a pour cible les jeunes vivant dans des situations difficiles, entend contribuer à améliorer l'aptitude à la vie quotidienne des jeunes en leur faisant mieux comprendre l'importance que revêt la prévention des MST et du VIH/sida et en permettant à un plus grand nombre d'avoir accès à des services de santé en matière de procréation adaptés aux jeunes qui tiennent compte des sexospécificités et de la culture.

Dans la région des États arabes, le FNUAP conduit un projet régional financé par le Fonds de l'OPEP en appui à la prévention du VIH/sida au **Liban**, au **Maroc**, en **République arabe syrienne**, en **Somalie**, au **Soudan**, au **Yémen** et dans le **territoire palestinien occupé**. Exécuté en étroite coordination avec les programmes nationaux de lutte contre le sida des pays et territoire concernés, ce projet vise à améliorer la santé en matière de procréation par la sensibilisation et la promotion de l'utilisation des services de prévention des MST et du VIH/sida. Le projet contribue également à renforcer les capacités d'intervention des pays et territoire concernés ainsi que le rôle et les opérations du Fonds en tant que membre du groupe thématique sur le VIH/sida.

## **C. Partenariats au niveau mondial**

### **Partenariats avec les parlementaires**

62. Le FNUAP accorde une grande importance aux partenariats qu'il a établis avec des parlementaires dans le monde entier. Intermédiaires entre les citoyens et les

gouvernements, les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer, aussi bien au niveau individuel que collectif, en faveur des droits et des besoins des peuples, en élaborant des lois visant à protéger ces droits, en mobilisant des ressources et en créant un environnement favorable pour satisfaire ces besoins. En novembre 2002, plus de 100 ministres et parlementaires originaires de 72 pays et territoires se sont réunis à Ottawa à l'occasion de la Conférence parlementaire internationale sur l'application du Programme d'action de la CIPD. Cette conférence était organisée par l'Association canadienne des parlementaires pour la population et le développement, le Groupe parlementaire interaméricain sur la population et le développement et le FNUAP, et a été possible grâce à l'appui fourni par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Fondation Hewlett et le FNUAP.

63. La conférence a abordé deux problèmes principaux : la nécessité de créer un environnement favorable dans les pays en développement et celle d'accroître le financement des pays donateurs. En adoptant l'engagement d'Ottawa lors de la conférence, les parlementaires du monde entier ont réaffirmé leur engagement envers le Programme d'action de la CIPD et leur volonté de faire avancer sa mise en oeuvre. Par ailleurs, ils ont reconnu que la démographie, domaine intersectoriel, se répercute sur tous les autres aspects du développement et doit donc être prise en compte pour réaliser les objectifs du Millénaire en matière de développement, en particulier ceux qui visent à éliminer la pauvreté et la faim; à améliorer la santé maternelle, notamment par la lutte contre les avortements dangereux et la promotion de l'hygiène sexuelle et de la procréation et des droits connexes; à lutter contre le VIH/sida; à assurer l'éducation primaire pour tous; et à promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes. Les parlementaires se sont engagés, en tant que porte-parole, législateurs et décideurs, à prendre les mesures énoncées dans l'engagement d'Ottawa; à suivre systématiquement les progrès accomplis et à en rendre compte; et à se réunir à nouveau dans deux ans pour évaluer les résultats obtenus, aux niveaux individuel et collectif.

64. En 2002, le FNUAP a pris part à d'autres activités organisées avec des parlementaires. Le Fonds a collaboré étroitement avec des groupes parlementaires nationaux, régionaux et mondiaux, en participant à leurs réunions et en leur fournissant un appui financier, technique ou autre. Parmi les nombreuses conférences parlementaires internationales que le Fonds a contribué à organiser, on peut citer la cinquième Conférence des femmes ministres et parlementaires africaines qui s'est tenue en octobre au Cap-Vert. Plus de 80 femmes ministres et parlementaires et d'autres responsables d'Afrique subsaharienne se sont réunies pour débattre des effets dévastateurs du VIH/sida sur la population de la région, en particulier sur la population féminine. Au cours de l'année, le Fonds a également apporté son appui à des missions d'observation sur le terrain effectuées par les parlementaires de pays donateurs, qui ont abouti à une augmentation de l'appui financier ou politique apporté par les gouvernements concernés.

65. Il convient de noter que lorsqu'un donateur majeur a décidé de suspendre sa contribution au FNUAP, les parlementaires de toutes les régions du monde ont fait connaître leur appui résolu aux activités du Fonds et ont demandé à ce donateur de revenir sur sa décision. De même, dans de nombreuses instances, les parlementaires ont manifesté leur soutien au FNUAP et à son action pour aider les pays à mettre en oeuvre le Programme d'action de la CIPD. Le FNUAP continuera à étendre et à renforcer son partenariat avec les parlementaires dans le monde entier.

### Partenariats avec la société civile

66. La campagne « 34 millions d'amis » est un exemple frappant d'un partenariat fructueux avec la société civile. Ce mouvement communautaire sans précédent a été lancé de façon indépendante par deux Américaines. Très préoccupées par la décision de leur gouvernement de ne pas verser 34 millions de dollars au FNUAP, elles ont décidé d'agir. À partir de chez elles, elles ont envoyé des messages électroniques à leurs amis, à des associations et à des réseaux, invitant leurs correspondants à verser un dollar ou plus au FNUAP. Leur objectif est de trouver « 34 millions d'amis » pour aider le FNUAP à poursuivre ses travaux en tant que principal fournisseur international en matière de planification familiale et de soins maternels. La campagne a démarré en août 2002 et au cours des six premiers mois, plus d'un demi-million de dollars avaient été collectés grâce à la générosité de la population des États-Unis. À ce jour, plus d'un million de dollars ont été reçus et les chèques et lettres de soutien continuent à arriver. Le site Web du FNUAP publie une mise à jour hebdomadaire du total de la campagne, ainsi que la répartition État par État des contributions, et des extraits des lettres reçues. La campagne s'est étendue au-delà de l'Amérique du Nord et lettres et contributions arrivent du monde entier. Elle a suscité l'intérêt des journalistes et de nombreux articles lui ont été consacrés. Chaque fois qu'un article est publié sur la campagne des « 34 millions d'amis », davantage de lettres arrivent. Dans le cadre de l'initiative relative à la fistule obstétrique, environ un demi-million de dollars de la campagne sert à aider les femmes et les filles dans 12 pays africains.

#### Encadré 8

#### **Stronger Voices for Reproductive Health**

« Stronger Voices for Reproductive Health » est un projet conduit par le FNUAP au niveau mondial qui appuie les partenariats entre le gouvernement et la société civile pour améliorer la qualité de l'hygiène sexuelle et de la procréation dans six pays : **Inde, Kirghizistan, Mauritanie, Népal, Pérou et République-Unie de Tanzanie**. Le FNUAP s'est associé à l'UNICEF, à l'OMS et au programme STEP (Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté) de l'OIT pour ce projet. Parmi les ONG internationales participantes, on peut citer le Conseil de la population, EngenderHealth, Reproductive Health Alliance (RHA) et Partners for Health Reformplus (PHRplus). Au niveau des pays, les activités sont exécutées en partenariat avec les autorités publiques aux niveaux national et local, ainsi qu'avec des associations féminines, des ONG, des partenaires de recherche et d'autres groupes de la société civile. Travaillant avec différents mécanismes communautaires – stratégies de mobilisation des communautés et de plaidoyer, programmes d'épargne et de crédit et systèmes de microassurance – le projet vise à permettre aux communautés d'avoir une influence sur la qualité des soins en matière d'hygiène de la procréation. Par exemple, des campagnes de mobilisation ont permis à des communautés de lancer un débat public avec les prestataires et les

décideurs portant sur des problèmes d'hygiène de la procréation (souvent considérés trop « privés » pour le domaine public) et les services nécessaires pour les résoudre.

En **Inde**, les groupes de femmes sont mobilisés pour demander une meilleure qualité des soins en matière d'hygiène de la procréation et collaborent avec les « panchayats » (conseils de villages locaux) pour aborder les problèmes des soins de santé. La Self-Employed Women's Association (association de femmes exerçant une profession libérale), l'un des principaux syndicats de femmes en Inde, est un partenaire actif du projet, et mène des campagnes d'éducation sur l'hygiène de la procréation et la qualité des soins. Les communautés sont mobilisées au **Kirghizistan** en vue d'une campagne d'information à grande échelle conçue pour mieux faire connaître le domaine de l'hygiène de la procréation, en particulier la loi récemment adoptée sur les droits en matière de procréation, permettant ainsi aux citoyens d'exiger des services de qualité. Au **Népal**, les groupes de femmes sont sensibilisés à l'hygiène et aux droits en matière de procréation de façon à inciter les comités locaux de gestion à s'attacher à la qualité des soins. En **Mauritanie**, des systèmes de microassurance santé sont mis à l'essai pour améliorer l'accès des femmes aux services d'hygiène de la procréation. Au **Pérou**, des groupes organisés d'adolescents, notamment les scouts, sont mobilisés afin de devenir des défenseurs efficaces de leur propre santé et de mettre au point une stratégie collective pour travailler directement avec les conseil sanitaires locaux afin de mettre au point des normes pour des services adaptés aux jeunes. De même, les groupes communautaires reçoivent une formation au plaidoyer en **République-Unie de Tanzanie** afin de mieux faire connaître leurs besoins et leurs préoccupations en matière de santé aux prestataires de soins et aux conseil sanitaires locaux.

### **Partenariats avec des organisations multilatérales et bilatérales**

67. Le FNUAP a établi des liens étroits avec de nombreuses organisations multilatérales et bilatérales. Ces partenariats ont été étendus et renforcés en 2002.

#### **Encadré 9**

#### **Partenariat du FNUAP avec la Commission européenne**

L'initiative de la Commission européenne et du FNUAP en matière d'hygiène de la procréation en Asie, mise en place en 1997, est le programme de coopération le plus ambitieux exécuté par la Commission européenne et le FNUAP. Dans le cadre de l'initiative, des ONG européennes et plus de 60 partenaires locaux se sont attachés à améliorer la médecine de la procréation et l'hygiène sexuelle dans sept pays asiatiques : **Bangladesh, Cambodge, Népal, Pakistan, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Viet Nam**. L'Union européenne et le FNUAP ont récemment signé un accord relatif à la deuxième phase de l'initiative. La nouvelle initiative de trois ans pour les jeunes en Asie sera mise en oeuvre dans les sept pays mentionnés ci-

L'initiative de la Commission européenne et du FNUAP en matière d'hygiène de la procréation en Asie, mise en place en 1997, est le programme de coopération le plus ambitieux exécuté par la Commission européenne et le FNUAP. Dans le cadre de l'initiative, des ONG européennes et plus de 60 partenaires locaux se sont attachés à améliorer la médecine de la procréation et l'hygiène sexuelle dans sept pays asiatiques : **Bangladesh, Cambodge, Népal, Pakistan, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Viet Nam.** L'Union européenne et le FNUAP ont récemment signé un accord relatif à la deuxième phase de l'initiative. La nouvelle initiative de trois ans pour les jeunes en Asie sera mise en oeuvre dans les sept pays mentionnés ci-dessus. Elle encouragera les conseils entre pairs; préconisera la sensibilisation au VIH/sida et sa prévention; améliorera l'accès à des services d'hygiène de la procréation adaptés aux jeunes; et renforcera les capacités des ONG locales pour répondre aux besoins de ces derniers. L'initiative bénéficiera aux jeunes particulièrement vulnérables, comme les enfants des rues, les ouvriers d'usine, les migrants ruraux et les prostitués. L'Union européenne versera 18,5 millions d'euros, le FNUAP 1,85 million d'euros et les ONG d'exécution devraient elles aussi verser 1,85 million d'euros.

En 2002, l'Union européenne a signé un accord avec le FNUAP portant sur un montant de 20 millions d'euros et visant à améliorer les services de soins et d'hygiène de la procréation dans huit pays d'Afrique et deux pays des Caraïbes connaissant des taux élevés de contamination au VIH/sida et de mortalité maternelle. Ces pays sont le **Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, la Jamaïque, le Niger, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et le Suriname.** Dans une optique plus large et dans le contexte des plans nationaux de développement, le programme portera sur l'accès à des services de qualité et à des informations en matière d'hygiène de la procréation, notamment pour la prévention des infections sexuellement transmissibles, du VIH et du sida. Le renforcement des capacités institutionnelles et les besoins des adolescents sont des aspects majeurs du programme.

68. **Groupe des Nations Unies pour le développement.** Les institutions multilatérales reconnaissent de plus en plus les avantages potentiels des partenariats dans lesquels les avantages comparatifs des différentes institutions sont utilisés au mieux, en mettant l'accent sur la complémentarité et les synergies. Les initiatives du GNUM ont visé à créer des synergies, à éviter les doubles emplois et à acheminer efficacement les ressources. En avril 2002, en réponse à la résolution 56/201 de l'Assemblée générale, le GNUM a créé un groupe de travail chargé de la simplification et de l'harmonisation des modalités d'exécution des programmes. Les quatre institutions membres du Comité exécutif du GNUM (PNUD, FNUAP, UNICEF et PAM) ont mis au point plusieurs recommandations et ont rédigé plusieurs modèles pour les différents stades du cycle de programmation. Ce travail a été effectué en consultation avec les bureaux extérieurs des quatre organisations et en tenant compte des travaux similaires entrepris par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement

économiques (OCDE). Les recommandations du groupe de travail ont été approuvées par le Comité exécutif du GNUM en novembre 2002. Dans un avenir proche, les institutions membres devraient utiliser des politiques et des procédures similaires ou harmonisées pour la mise au point et l'approbation des programmes; leur exécution, y compris les procédures financières; ainsi que le suivi et l'évaluation.

69. Dans le cadre de la deuxième vague de réformes du Secrétaire général, les partenaires du GNUM collaborent activement à des questions comme l'emploi des conjoints; le programme de mobilité interinstitutions; et le rengagement de fonctionnaires retraités. En 2002, le GNUM a mis au point la stratégie de base des objectifs du Millénaire en matière de développement; a pleinement intégré ces objectifs dans les nouvelles directives concernant les bilans communs de pays et le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement; et précisé les liens entre le bilan commun de pays, le plan-cadre d'aide au développement, les objectifs du Millénaire et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté. Des stratégies de prévention des conflits et de consolidation de la paix ont également été intégrées dans les directives révisées concernant le bilan commun de pays et le plan-cadre d'aide au développement.

70. **Banque mondiale.** La coopération entre le FNUAP et la Banque mondiale a continué de s'accroître en 2002. Des réunions et des séminaires ont été organisés au niveau des pays et au siège, et il a été convenu d'étendre encore la collaboration entre les deux organisations aux niveaux de la planification, des politiques, du plaidoyer et de la programmation. En octobre 2002, la Directrice exécutive du FNUAP s'est rendue à la Banque mondiale et a prononcé un discours. Dans sa déclaration, elle a souligné que la démographie et l'hygiène de la procréation étaient les conditions préalables de la réalisation de sept des huit objectifs du Millénaire en matière de développement. Cette visite, à laquelle participaient d'autres hauts fonctionnaires du Fonds, visait à favoriser la collaboration et à resserrer les liens entre la Banque mondiale et le FNUAP au niveau mondial comme national. Un plan d'action a été élaboré et signé par le FNUAP et la Banque mondiale; il repose sur le consensus que les objectifs du Millénaire en matière de développement ne peuvent être réalisés sans que l'accès aux services d'hygiène de la procréation soit garanti, et que le FNUAP et la Banque mondiale doivent s'associer pour aider les millions de couples qui n'ont pas accès à ces services. Le plan d'action aidera les deux organisations dans des pays choisis à développer les partenariats opérationnels et les activités de plaidoyer dans les domaines prioritaires, notamment l'achat de préservatifs et d'autres articles d'hygiène de la procréation pour la prévention du VIH et d'autres domaines de programme; à veiller à ce que les objectifs du Millénaire en matière de développement et les problèmes de population soient pris en compte dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté et que les bureaux de pays du FNUAP participent au processus d'établissement de ces documents; à accorder une plus grande attention à la collecte de données sur le développement humain, y compris des données émanant de recensements; et à s'intéresser plus particulièrement à l'hygiène de la procréation et à la pauvreté.

71. Le FNUAP et la Banque mondiale ont également accru leur collaboration dans les domaines de la santé de la procréation, de l'égalité des sexes et de la culture – en partageant leurs expériences, les enseignements tirés, les recherches et les publications; en contrôlant les indicateurs; en mettant au point des modules de formation pour l'intégration d'une perspective sexospécifique; en participant à des

groupes de travail thématiques; et en veillant à mieux faire connaître les documents de stratégie de réduction de la pauvreté et d'autres cadres politiques et de programme. Comme l'année précédente, le FNUAP et l'Institut de la Banque mondiale ont organisé conjointement un cours de formation sur l'hygiène de la procréation et la réforme du secteur de la santé, à Turin (Italie), destiné au personnel du FNUAP sur le terrain et au siège. Ce cours avait pour objectif de renforcer les aptitudes nécessaires pour des processus essentiels, comme les réformes sectorielles, les documents de stratégie de réduction de la pauvreté et les approches sectorielles. Le FNUAP a également participé à un séminaire de haut niveau visant à rassembler les partenaires à l'appui de l'initiative de la Banque mondiale en faveur des pays à faible revenu en difficulté. Les deux organisations sont déterminées à renforcer leur coopération.

72. **Organisation mondiale de la santé (OMS).** Le FNUAP et l'OMS collaborent depuis des années, aussi bien au niveau de leur siège qu'au niveau des pays, dans les domaines de l'hygiène sexuelle et de la procréation, ainsi que de la population et du développement. Les deux organisations sont déterminées à fournir un appui concerté en vue de la réalisation des objectifs internationaux de développement en matière de santé de la procréation. L'ampleur de ce partenariat, en particulier dans le cadre du Programme de conseil technique du Fonds, a permis de fournir une assistance technique et des conseils stratégiques aux gouvernements pour leurs programmes respectifs d'hygiène de la procréation et de population. À la base de cette collaboration est la nécessité d'aider les pays à faire face aux nouveaux problèmes de santé de la procréation et à l'évolution des besoins, et de mettre en place des capacités nationales et des compétences pour la prestation de services. Ces efforts de collaboration tiennent compte des objectifs de développement de la CIPD et de la CIPD+5, ainsi que des objectifs du Millénaire en matière de développement. L'OMS et le FNUAP prévoient de mettre au point un cadre commun pour évaluer systématiquement les progrès accomplis par rapport aux objectifs, y compris aux niveaux national, régional et mondial.

73. Une rencontre de consultation technique a eu lieu à Genève en juin 2002 pour renforcer la collaboration entre les deux institutions, suivie d'une consultation à haut niveau plus tard la même année. Les deux organisations reconnaissent qu'il est nécessaire de veiller à la cohérence des messages concernant les meilleures pratiques d'hygiène de la procréation préconisées au niveau des pays et du siège. À cette fin, le FNUAP et l'OMS accroîtront leur coopération, notamment par des consultations régulières sur la mise au point de directives et leur mise à jour, et en se tenant mutuellement informés des réunions organisées pour parvenir à un consensus sur les questions techniques. Dans un souci d'améliorer la communication, il a été recommandé que des réunions se tiennent au moins deux fois par an, la deuxième par téléconférence vidéo, en présence des interlocuteurs compétents pour l'examen, le suivi et la discussion des activités en cours et l'identification de nouveaux domaines de collaboration. La collaboration devrait optimiser l'allocation des ressources au sein des deux organisations en évitant les chevauchements et en facilitant les efforts complémentaires. Il sera dûment tenu compte des avantages comparatifs de chacune des institutions partenaires, afin de garantir la complémentarité des efforts au niveau de la mise au point et de l'exécution.

### **III. Recommandation**

74. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte des documents qui constituent le rapport du Directeur exécutif pour 2002, à savoir DP/FPA/2003/4, Part I; Part I, Add.1; Part II; Part III; et Part IV.

---